



## Communiqué de presse

Montpellier, le 27 janvier 2022

# Le projet pilote éolien flottant des Éoliennes flottantes du golfe du Lion vient de franchir l'étape de la Décision Finale d'Investissement

**Ocean Winds et la Banque des Territoires, actionnaires du projet des Éoliennes flottantes du golfe du Lion (EFGL), viennent de prendre la Décision Finale d'Investissement, engageant la construction du projet, étape majeure pour le développement de l'éolien flottant en France.**

Lauréat de l'appel à projets éolien flottant de l'ADEME dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, le projet pilote EFGL prévoit la construction et l'exploitation de 3 éoliennes flottantes de 10 MW, à plus de 16 km au large de Leucate (Aude, 11) et Le Barcarès (Pyrénées-Orientales, 66). En captant les vents réguliers et soutenus du large, les éoliennes du projet EFGL, les plus puissantes jamais installées sur un flotteur, couvriront à elles seules les besoins annuels en électricité de plus de 50 000 habitants du littoral, soit l'équivalent de la ville de Narbonne. La mise en service de la ferme éolienne est prévue fin 2023, pour une durée d'exploitation de 20 ans.

Après cinq années de développement, Ocean Winds et la Banque des Territoires ont pris la Décision Finale d'Investissement (DFI). Depuis 2017, les équipes en charge du projet ont notamment mené les études sur l'environnement, défini le projet avec les acteurs locaux et le public, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, obtenu les autorisations administratives, réalisé les études d'ingénierie détaillée du flotteur avec la turbine, validé la certification de l'ensemble, et enfin mis en place le financement du projet.

La Décision Finale d'Investissement va permettre de signer les contrats avec les principaux partenaires industriels et financiers et de lancer la phase de construction du projet. Cette dernière verra se succéder l'approvisionnement des matériaux puis la fabrication des sous-ensembles qui convergeront ensuite, mi-2023, vers Port-La Nouvelle pour leur assemblage final. Viendront, ensuite, la pré-installation des ancrages et le remorquage en mer des ensembles éolienne-flotteur pour une mise en service fin 2023.

Pour Grzegorz Gorski, chief operating officer d'Ocean Winds : « Grâce aux équipes de haut niveau qui travaillent sur le projet, cette DFI marque une étape importante vers la construction d'un projet pilote qui servira de référence technologique pour l'ensemble du secteur de l'éolien flottant. S'agissant de la troisième génération de flotteurs de Principle Power Inc. - après le WindFloat Atlantic (2MW) mis en service il y a dix ans et le WindFloat Atlantic (25MW) il y a deux ans - la conception du flotteur EFGL comporte des améliorations significatives et de nouvelles solutions. Avec une si longue expérience opérationnelle, c'est aujourd'hui la technologie de flotteur la plus avancée et elle est prête pour un déploiement commercial à grande échelle. »

Il ajoute : « Ocean Winds, avec la technologie PPI, est désormais la seule continuation des projets du programme pilote français soumissionnés à l'appel d'offres Bretagne Sud. Les autres technologies attribuées sont soit abandonnées, soit les développeurs attributaires ont modifié leurs choix. ».

Pour Emmanuel Legrand, directeur de la Transition Énergétique et Écologique de la Banque des Territoires : « A travers ce projet, la Banque des Territoires est particulièrement fière de participer, à travers ce projet, à la constitution et à la structuration d'une filière industrielle française performante, compétitive et en pointe sur les énergies marines. La Décision Finale d'Investissement concrétise cinq années de développement et ouvre la porte au déploiement d'une technologie innovante qui pourrait jouer un rôle significatif dans l'atteinte des objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables ».

### **A propos d'EFGL**

Ce projet est porté par la société de projet Les éoliennes flottantes du golfe du Lion (LEFGL), en charge de l'installation et de l'exploitation de la ferme pilote EFGL. Il a été retenu à l'issue d'un appel à projets de l'ADEME et soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir. LEFGL réunit les compétences complémentaires des acteurs solides et expérimentés que sont Ocean Winds et la Banque des Territoires.

**Plus d'informations sur :** <http://info-efgl.fr/>

### **À propos d'Ocean Winds**

Ocean Wind (OW) est une joint venture dédiée à l'éolien en mer, créée et détenue par EDP Renewables et ENGIE (50/50). Convaincus que l'énergie éolienne en mer se trouve au cœur de la transition énergétique mondiale, démontrant une croissance rapide du secteur et une compétitivité accrue, ces deux géants de l'énergie ont regroupé leur portefeuille offshore existant et en projet au sein d'une même société. OW dispose donc d'un avantage stratégique et est bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan sur le marché de l'offshore. EDPR et ENGIE ont regroupé leurs actifs éoliens offshore et leur pipeline de projets au sein d'OW, en commençant par un total de 1,5 GW en construction et 4 GW en développement, avec l'objectif d'atteindre 5 à 7 GW de projets en exploitation ou en construction et 5 à 10 GW en phase de développement avancé d'ici 2025.

OW, dont le siège est à Madrid, est actuellement présent dans 8 pays et vise principalement les marchés d'Europe, des États-Unis et de certaines régions d'Asie, d'où devrait provenir l'essentiel de la croissance.

**Plus d'informations sur :** <https://www.oceanwinds.com/>

### **À propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)  @BanqueDesTerr

---

### **Contacts presse**

#### **EFGL :**

Thomas Bordron - [thomas.bordron@engie.com](mailto:thomas.bordron@engie.com) - 06 17 95 46 76

Francis Attard – [francisattard@com-une-exception.com](mailto:francisattard@com-une-exception.com) – 06 26 61 10 62

#### **Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts**

Marie-Caroline Cardi – [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67



LE GRAND PLAN  
D'INVESTISSEMENT